



## Lancement du programme « Changez d'air » : une bonne nouvelle pour la santé publique

**Montréal, le 4 juillet 2012** - Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) est heureux d'apprendre la mise en place d'un nouveau programme visant le retrait des vieux appareils de chauffage au bois polluants ou leur remplacement par des appareils certifiés. Administré par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), le programme « Changez d'air » sera accessible à toutes les régions, alors que, jusqu'à présent, seule Montréal bénéficiait d'un tel incitatif.

« Plusieurs villes et même des milieux ruraux du Québec sont aux prises avec des épisodes de smog, rappelle Coralie Deny, directrice du Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal et responsable du dossier qualité de l'air au RNCREQ. Rendre accessible ce type de programme à l'ensemble des régions ne peut qu'être bénéfique. » Elle considère que c'est aussi une excellente occasion pour informer et sensibiliser la population sur les enjeux liés au chauffage au bois, particulièrement les utilisateurs. « Il est essentiel d'adopter des comportements responsables pour une performance optimale de l'appareil de combustion, et donc pour limiter au maximum les émissions de polluants, ajoute-t-elle. Il faut notamment brûler uniquement du bois de chauffage bien sec, ainsi que des bûches de la bonne taille. Un poêle à bois ne doit surtout pas servir à brûler des déchets. »

Pour Marie-Eve Leclerc, du CRE-Capitale nationale, qui assistait au lancement, « un tel programme entraînera certainement des bénéfices pour la qualité de l'air à l'intérieur des résidences comme à l'extérieur, et il contribuera à protéger la santé des Québécoises et Québécois. »

Le RNCREQ rappelle toutefois que l'amélioration de la qualité de l'air repose également sur la réduction de la pollution émise par les voitures et le transport des marchandises. On doit donc aussi s'attaquer à la réduction de la dépendance au pétrole.

### Source :

Anne-Marie Gagnon, responsable des communications  
Bureau : 514 861-7022 poste 24  
Cellulaire : 514 651-8236  
[annemarie.gagnon@rncreq.org](mailto:annemarie.gagnon@rncreq.org)